QUARTIER LE VILLAGE

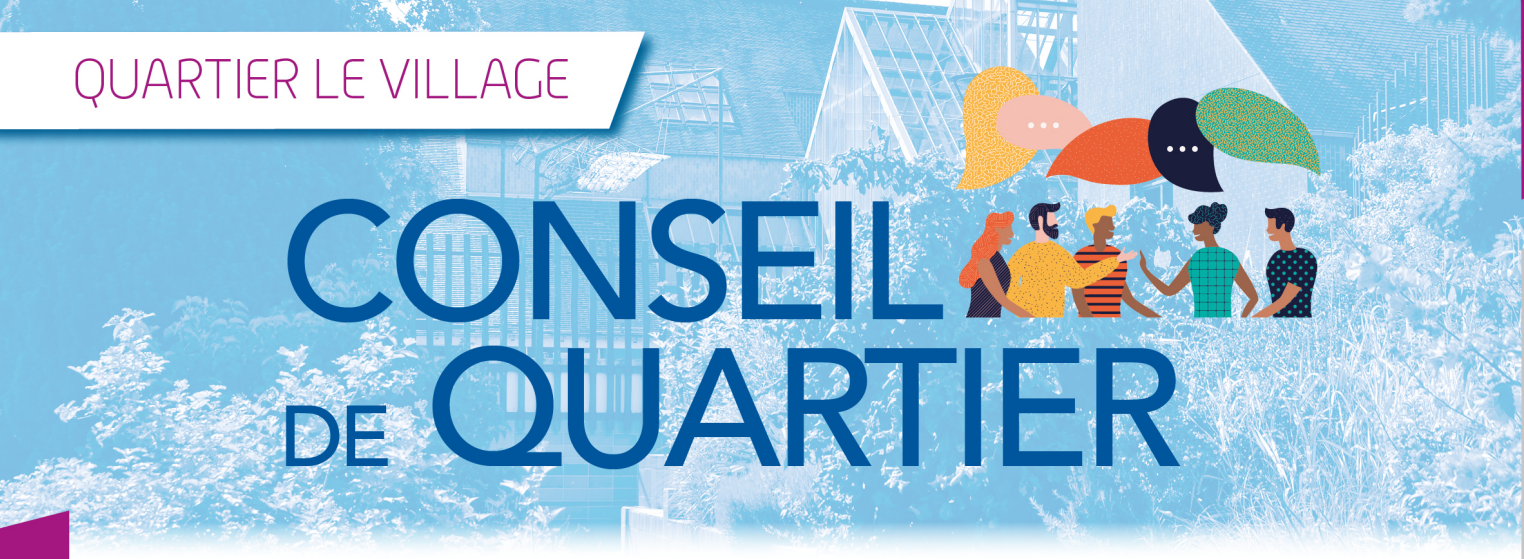

Compte rendu de la séance du conseil de quartier Le Village - du 5 mai 2021

Présents / Absents / Excusés

CIVILITE	NOM	PRENOM	Fonction	Présent / Absent
Madame	ESTIVAL	Nathalie	Présidente	Présent
Madame	FORET	Béatrice	Vice-Présidente	Présent
Monsieur	CHATELET	Paul	Secrétaire	Présent
Madame	CAMBRON	Michèle	Représentante du Conseil des seniors	Présent
Madame	AUBIN	Stéphanie	Représentante du secteur économique	Excusée (visio non lancée)
Monsieur	PRIVE	Didier	Représentant du secteur associatif	Présent
Monsieur	LIGOUT	François	Représentant des parents d'élèves	Présent
Monsieur	BUCHETON	Michel	Elu référent	Présent
Madame	DESPIERRE	Catherine	Conseillère municipale déléguée aux Conseils de quartier	Présent

Début de la séance : 19 h 05

1. Informations de la mairie au sujet des travaux sur le réseau lié à la géothermie, réalisés dans le secteur du Village, rue Aristide Briand. Intervention de M. Hucheloup, adjoint au maire, chargé de l'environnement et du cadre de vie, qui présente les versions en cours de validation des communications qui seront distribuées dans les boîtes aux lettres des riverains.

Il est demandé au conseil de quartier de faire suivre toute demande ou réclamation liées à la survenance de nuisances (par exemple, travaux commençant à 7 h du matin au lieu de 8 h).

En cas de problème, le chef de chantier est sur place sinon contacter M. Hucheloup.

Mme DESPIERRE transmettra aux membres du conseil de quartier ces versions en cours de validation.

2. FACEBOOK : Mme Estival se charge de récupérer les informations pour relancer le Facebook du conseil de quartier du village qui n'est plus utilisé depuis 2019.

3. Boîtes aux lettres électroniques des Conseils de Quartier. Mme Despierre explique que la mairie est en train de transformer les anciennes adresses en adresses Gmail. Pas de date donnée quant à la communication de ces nouvelles adresses.

4. Boîte aux lettres physique en Mairie pour le Conseil de Quartier Le Village. La Mairie est en train de réaliser une boîte en bois en remplacement de celle actuelle en carton.

Le Conseil de Quartier rappelle l'importance de conserver cette boîte physique afin de permettre aux habitants ne souhaitant pas ou n'ayant pas la possibilité, d'utiliser la Boîte aux lettres électronique, de communiquer avec lui.

5. Contenu de la communication du Conseil de Quartier vers les habitants.

M. Prive propose qu'un tronc commun à l'ensemble des quartiers soit accessible sur internet : il contiendrait des informations génériques. Il serait utile de pouvoir accéder sur le site de la ville aux plans des travaux de la rue Aristide Briand.

Mme Despierre sera en charge de mettre les comptes rendus sur le site de la mairie.

Tous les évènements seront aussi communiqués sur le site.

6. La photo de groupe est pour des raisons techniques et juridiques remise à plus tard.

Les élus souhaitent changer la photo représentant le conseil de quartier Le Village par une photo du square des cèdres, lieu emblématique au cœur du quartier Le Village. M. Chatelet se propose de prendre quelques photos

7. Les participants notent que l'invitation à la réunion du jour a été envoyée par mail et tardivement (le jour même de la réunion) et non par courrier. Les règles sont en fait les suivantes :
   - ✓ Pas de convocation de la mairie : la convocation se fera par courrier électronique de la part de Mme La Présidente.
   - ✓ La salle sera à réserver par Mme La Présidente auprès de Mme Aude Level de Curnieu.
8. Echanges libres sur comment faire connaître le Conseil de Quartier auprès des habitants.
   - ✓ Une permanence, quelques samedis après-midi, devant la boulangerie et le stand du fromager.
   - ✓ Echanges avec les habitants, création d'un flyer avec le trombinoscope, …
9. Echanges libres sur l'organisation d'un évènement majeur au sein du quartier. Les premières caractéristiques de cet évènement seraient :
   - ✓ Lieu : au cœur de la ville = le square des Cèdres
   - ✓ Type : une exposition de productions / travaux réalisés par les écoles, la maison de retraite, les associations, …, et autres (à définir) = tous ceux qui ont auront répondu à l'appel à exposition
   - ✓ Dates : une exposition sur plusieurs semaines au printemps 2022
   - ✓ Thème de l'exposition : à définir

Cet évènement devra être validé par Monsieur le Maire

- ✓ Des premiers contacts informels, en attendant que l'évènement soit complètement défini et validé par le conseil. M. Chatelet va essayer de voir le directeur de l'école Rabourdin et celui de l'école Fronval.

- ✓ Remarques : M. Ligout constate qu'en dehors de la médiathèque et du centre équestre, le Village ne dispose pas d'éléments majeurs, moteurs pour l'événementiel ou pour l'organisation d'animations.

10. Questions et remontées des habitants

Question 1. Sur les terrains de sports de l'avenue de l'Europe (street basket en particulier), les jeunes ne portent pas de masques et la promiscuité très grande, surtout le week-end. D'autre part, une partie de ces jeunes ne respectait pas le couvre-feu, quittant le terrain parfois à 20h30. **=> Pierre TESTU :** Le couvre-feu est maintenant à 21h et va être supprimé à la fin du mois. Pour le port du masque, la PM est sensibilisée, effectue des rondes régulières sur ces terrains de sport et fait de la pédagogie voire verbalise si la ou les personnes sont de mauvaise foi.

Question 2. Problème du square de la résidence du Carré d'Alcyon et la question à la mairie est de savoir si ce square est privé ou public. En effet, dès le printemps des jeunes gens des résidences voisines ont pris pour habitude de festoyer en soirée et une partie de la nuit dans ce square laissant les lieux dans un état déplorable. Le lundi qui suit, c'est le gardien du Carré d'Alcyon qui est obligé de nettoyer. Quel est donc le statut de ce square par rapport à la mairie ? La réponse à cette question permettrait de trouver une solution à ce désordre. => **Frédéric HUCHELOUP & Pierre TESTU :** ce square est privé mais accessible au public comme c'est le cas partout sur le territoire vélizien. Nous avons eu des problèmes dans cette résidence car elle n'était pas fermée et occasionnait des passages de deux roues motorisés ainsi que le stationnement de voitures. Des barrières ont été mises, ce qui a réglé ce problème et en grande partie le regroupement de jeunes gens. Cependant, j'ai déjà rencontré l'année dernière les membres du conseil syndical de la copropriété ainsi que le responsable du parc locatif social à ce sujet et je leurs ai demandé d'appeler systématiquement la Police s'il y a regroupement.

11. Organisation et ordre du jour des prochaines réunions du Conseil de Quartier

- ✓ Durée : 1h30
- ✓ Jour et horaire à faire valider par Mme La Présidente auprès de Mme AUBIN : proposition le lundi (jour de fermeture de la Boulangerie) à 19h ou 20h30.
- ✓ Ordre du jour :
  - Informations de la Mairie
  - Questions remontées par les habitants
  - Communication vers les habitants :
    - Comment faire connaître le Conseil de Quartier ?
    - Relancer la page Facebook
    - Relancer la boite aux lettres disponible à la mairie
    - Préparation de la 1ère newsletter

- Organisation de l'évènement majeur du printemps 2022. => **à faire validé par Monsieur le Maire**
- Tour de table pour lister les points restant à traiter.
- Point spécifique à la prochaine réunion du 7 juin : compte-tenu du peu de membre dans le Conseil de Quartier, échanges sur la pertinence de constituer au sein du Conseil de Quartier, les commissions suivantes (proposées par la Mairie) :
  - Aménagement urbain (voirie : trottoirs, circulation, signalisation, éclairage public, environnement, espaces verts, …),
  - Tranquillité publique,
  - Animations du quartier et vie culturelle,
  - Services à la population.
- Questions diverses

12. **La prochaine réunion est fixée au lundi 7 juin, à 19h**